



DROITS DE PLACES-HALLES ET MARCHES

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Etals permanents sous les halles	115 €	Unité	Mensuelle
Marchands sous les halles	0.80 €	MI	Journée
Marchands hors des halles	1.20 €	MI	Journée
Marchands équipés d'une vitrine réfrigérée (halles)	3 €	Unité	Journée
Branchement électrique/jour (zone découverte alimentaire et marchands hors des halles abonnés et passagers)	1.20 €	Unité	Journée
Abonnement électrique à l'année (zone découverte alimentaire, marchands hors des halles abonnés et passagers)	45 €	Unité	Annuelle

